

C'est pour atteindre ce but que le Séminaire de Québec publie un livret dans lequel les maîtres marquent, semaine par semaine, les bonnes et les mauvaises notes que les élèves ont reçues. Tous les samedis, les parents devront apposer leur signature au bas des notes de la semaine, pour prouver au maître que ce livret leur a été présenté par l'élève et qu'ils en ont pris connaissance.

N. B. On exigera strictement l'exécution de ce règlement : les parents sont priés d'y voir.

DEMI-PENSIONNAIRES

Quelques élèves de la ville sont admis, sur permission spéciale, à passer la journée au Séminaire. Ils arrivent le matin pour la messe de sept heures et demie et partent à six heures du soir. Ils prennent le dîner, passent les récréations et vont à l'étude avec les pensionnaires, dont ils suivent le règlement tant qu'ils sont au Séminaire. En dehors du Séminaire, les demi-pensionnaires sont tenus au même règlement que les externes.

Les demi-pensionnaires paient d'avance six piastres par mois.

Calend
Cardin
Person
Person
Elèves
Grands
Collège
Collège
Gradués
B
In
D
M
D
Cours de
Fa
Fa
Fa
L'Univer
Orgat
Fa
Fa
Fa
Fac